



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

COMITÉ MINISTÉRIEL CONJOINT
DES
CONSEILS DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE ET DU FONDS
SUR LE
TRANSFERT DE RESSOURCES RÉELLES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT



1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433

Téléphone : (202) 458-2980

Fax : (202) 522-1618

Washington, le 16 avril 2011

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

1. Le Comité du développement s'est réuni aujourd'hui, 16 avril 2011, à Washington.
2. Nous accueillons avec satisfaction les signes d'un raffermissement de l'économie mondiale, entraîné dans une large mesure par les pays en développement. Nous sommes toutefois préoccupés par le fait que la surchauffe dans certains secteurs, en particulier ceux des produits alimentaires et de l'énergie, exerce des pressions sur les prix et accroît leur volatilité, ce qui constitue une menace pour les pays en développement et, notamment leurs populations les plus vulnérables. Nous nous engagerons à rester attentifs aux problèmes économiques engendrés par les catastrophes naturelles, les conflits et les troubles sociaux. Nous restons déterminés à promouvoir une croissance durable, équilibrée et solidaire et à fournir efficacement et rapidement l'appui nécessaire.
3. Les événements récemment survenus dans certaines parties du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord auront des conséquences sociales et économiques durables, qui différeront toutefois d'un pays à un autre. Nous nous félicitons des promptes interventions et des conseils du Groupe de la Banque mondiale et du FMI et, notamment, de l'appui aux programmes et aux stratégies dans les domaines de l'emploi, des filets de protection sociale, de la gestion budgétaire, de la gouvernance, de la promotion du développement du secteur privé ainsi que dans d'autres domaines cruciaux. Nous demandons à la Banque de renforcer son appui au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord, en collaborant avec les autorités nationales et les organisations multilatérales, régionales et bilatérales pertinentes.
4. Les institutions financières internationales continuent de jouer un rôle essentiel en aidant les pays à prévenir les crises ou à les surmonter. Nous nous réjouissons tout particulièrement de la Seizième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA), qui est d'un niveau sans précédent, et de l'approbation de l'augmentation du capital de la BIRD, et nous appelons de nos vœux l'adoption rapide de l'augmentation sélective du capital de l'IFC. Nous notons avec satisfaction l'importance accordée dans le cadre d'IDA-16 à la parité hommes-femmes, aux États fragiles et au changement climatique ainsi qu'à l'obtention de

résultats. Nous nous réjouissons aussi de la poursuite de l'appui fourni par l'IDA à l'agriculture, à l'infrastructure et à l'énergie. Nous notons avec satisfaction l'allocation spéciale à Haïti et la création du Mécanisme de réponse aux crises conçu pour accroître la capacité de l'IDA à monter des interventions rapides lorsque ses pays membres sont frappés par une crise économique ou sont victimes de catastrophes naturelles. Ces ressources supplémentaires contribueront toutes à aider le Groupe de la Banque mondiale à maintenir son appui à ses pays membres dans le cadre de leur lutte contre la pauvreté.

5. Nous notons avec satisfaction que les deux tiers des pays en développement sont bien, ou relativement bien, engagés pour atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire. Les progrès sont toutefois inégaux et se sont ralentis dans certaines régions par suite de la crise économique mondiale et de la récente hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie. Nous nous engageons à intensifier nos efforts pour obtenir des résultats à l'horizon 2015, en particulier dans les régions qui ont pris du retard et les États fragiles et pour les populations qui sont de longue date victimes d'exclusion, notamment les femmes et les filles, et aussi pour préserver les progrès accomplis en accroissant la capacité de résistance aux chocs économiques et environnementaux.

6. Nous sommes préoccupés par le niveau élevé et la volatilité des prix alimentaires internationaux et leur impact sur les populations vulnérables, ainsi que par les menaces qu'ils constituent à plus long terme pour la croissance et pour la réduction de la pauvreté. Nous notons avec satisfaction la réponse du Groupe de la Banque mondiale qui, en collaboration avec ses partenaires, notamment le G-20, s'efforce de relever les défis liés, à court et à long terme, à la sécurité alimentaire et à la volatilité des prix. Nous nous réjouissons des recommandations du rapport intitulé *Faire face à la volatilité des prix alimentaires mondiaux et à ses répercussions sur la sécurité alimentaire* qui a été préparé pour le Comité du développement et nous prôtons la poursuite des actions en ce domaine. Nous notons avec satisfaction le rôle accru joué par le Groupe de la Banque mondiale dans le développement de l'agriculture et de la recherche agricole, et notamment les efforts déployés pour accroître la productivité et la résilience de la petite agriculture. Nous invitons instamment le Groupe de la Banque mondiale à rechercher des moyens novateurs pour accroître la productivité et les échanges agricoles, améliorer l'accès des agriculteurs aux marchés et renforcer l'investissement privé et la coopération Sud-Sud. L'Afrique est touchée de manière disproportionnée par les chocs et mérite une attention particulière. Nous soulignons le rôle crucial joué par les femmes dans l'agriculture et la nécessité de veiller à la prise en compte de leurs besoins. Nous reconnaissons qu'il est important, pour contribuer à satisfaire aux besoins des pays en développement, de mener une action multilatérale coordonnée plus résolue dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture, notamment en affectant des ressources financières suffisantes au Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), et de forger des partenariats avec l'ONU et d'autres entités pertinentes.

7. Nous accueillons avec satisfaction le Rapport sur le développement dans le monde sur le thème *Confits, sécurité et développement*, qui fait ressortir le lien entre le règlement des conflits et le développement économique. Le Rapport sur le développement dans le monde pourrait promouvoir une amélioration sensible de la performance du Groupe de la Banque mondiale et d'autres partenaires de développement dans les États fragiles et touchés par un conflit. Dans le

cadre de l'effort collectif mené par la communauté internationale, le Groupe de la Banque mondiale peut contribuer de manière cruciale à aider les pays en mettant l'accent sur la création d'emplois et le développement du secteur privé, une croissance inclusive, le développement d'institutions solides et le renforcement de la sécurité et de la justice dans les pays confrontés à la fragilité, à des conflits, à la criminalité organisée et à d'autres formes de violence. Nous sommes favorables à l'intégration des leçons tirées du Rapport sur le développement dans le monde dans les politiques et les opérations du Groupe de la Banque mondiale, notamment l'alignement des résultats et la gestion des risques, et à l'offre d'incitations aux agents les mieux qualifiés pour qu'ils opèrent dans ces situations. Nous prions instamment le Groupe de la Banque mondiale à se tenir prêt à intervenir rapidement et systématiquement dans les situations fragiles et touchées par un conflit dans les domaines qui relèvent de sa mission institutionnelle, en coordonnant étroitement son action avec celle d'autres partenaires de développement.

8. Nous notons avec satisfaction les résultats de la réunion de Cancun sur le changement climatique et le rôle que doit jouer le Groupe de la Banque mondiale en tant qu'administrateur par intérim du Fonds vert pour le climat. Il sera ainsi possible de tirer parti de l'expérience acquise par le Groupe de la Banque dans le cadre des fonds d'investissement climatiques et d'assurer la poursuite des investissements climatiques avant l'entrée en opération du Fonds vert pour le climat. Nous attendons avec intérêt la poursuite des travaux en ce domaine, notamment la formulation d'approches novatrices du financement du développement et de l'action à mener face au changement climatique, et l'appui de la Banque aux travaux du Comité de transition chargé de la conception du Fonds vert pour le climat.

9. Nous nous félicitons de la poursuite de la mise en œuvre des orientations pour l'après-crise du Groupe de la Banque mondiale et des mesures visant à moderniser les structures et les opérations du Groupe de la Banque pour renforcer la mesure dans laquelle il peut répondre aux besoins de ses clients et produire, mesurer et présenter des résultats effectifs. Nous accueillons avec satisfaction le rapport sur la sélection du président, qui a été préparé en réponse à la demande de mise en place d'un processus ouvert, transparent et fondé sur le mérite, ainsi que le rapport sur la double évaluation du Conseil et du Président pour renforcer la gouvernance et l'éthique de responsabilité, compte tenu de la mission de développement du Groupe de la Banque mondiale. Nous notons favorablement les efforts menés pour mettre au point la fiche de performance du Groupe de la Banque mondiale dans le but de renforcer le dialogue stratégique avec les actionnaires sur ses orientations et sa performance générale. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale de continuer à promouvoir la diversité du personnel pour mieux refléter l'envergure mondiale de ses institutions.

10. Nous exprimons notre sympathie et assurons notre appui au Gouvernement et au peuple japonais qui sont confrontés aux conséquences des récentes catastrophes naturelles.

11. La date de la prochaine réunion du Comité, qui se tiendra à Washington, est fixée au 24 septembre 2011.